



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Pour une islamologie d'excellence**

### **APPEL À PROJET**

#### **Calendrier**

- Date de lancement : 13 mai 2022
- Date limite de dépôt des dossiers : **16 juin 2022, 23h59 (heure de Paris)**
- Évaluation et sélection : entre le 20 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Publication des résultats : vendredi 08 juillet 2022 au plus tard.

Créé le 2 février 2022 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et huit établissements partenaires<sup>1</sup>, l'Institut français d'islamologie (IFI) a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Pour répondre à sa mission de définition et d'impulsion de programmes de recherche en islamologie, l'IFI lance un appel à projet « Pour une islamologie d'excellence ». Le porteur de ces projets de recherche triennaux, nécessairement membre du GIP, devra y associer au moins un autre établissement français d'enseignement supérieur, ou une UMIFRE. L'IFI privilégiera les approches diachroniques et ouvertes aux différentes cultures de l'islam. Les lauréats (4 par an) se verront attribuer chacun un contrat postdoctoral (2 ans), assorti d'un environnement de travail (jusqu'à 20 000€/an pendant 3 ans).

Afin de renforcer certains domaines de l'islamologie peu représentés en France et d'assurer l'émergence de pôles thématiques forts, les projets de l'appel 2022 porteront sur l'une ou l'autre des thématiques suivantes :

---

<sup>1</sup> Aix-Marseille université ; l'École normale supérieure de Lyon ; l'École pratique des hautes études ; l'École des hautes études en sciences sociales ; l'Institut national des langues et civilisations orientales ; l'université Lumière-Lyon 2 ; l'université Jean Moulin-Lyon 3 ; l'université de Strasbourg.

### **1. Élaboration, réception et transmission des textes fondateurs de l'islam : le Coran et les traditions prophétiques (hadith et *sīra*)**

Si l'analyse historico-critique et philologique du Coran et de ses sources a connu depuis deux décennies un vaste renouveau, les paroles attribuées au prophète Muhammad et à ses proches (le hadith), ainsi que les récits de sa vie (*sīra*) sont beaucoup moins étudiés aujourd'hui en France, alors qu'ils sont essentiels à la constitution et à l'évolution du dogme et des pratiques islamiques. Dans une approche comparatiste ou non, les candidats pourront s'intéresser aussi bien à l'élaboration et à la transmission de ces corpus (sunnites ou chiites, canoniques et non canoniques), qu'à leur statut et à leurs usages, ou encore à leurs interprétations. La recherche pourra aussi s'orienter vers l'édition critique et la traduction scientifique de corpus de hadith et des *sīra*.

### **2. Pensée politique et discours normatifs des islams sunnites, chiites et ibadites**

Afin d'approfondir le décloisonnement entre philosophie, histoire et islamologie, et de tenir compte de la diversité de l'islam, les candidats sont invités à revisiter l'élaboration de modèles politiques par les penseurs sunnites, chiites et ibadites, et à étudier leurs interactions avec les discours normatifs portés par leurs différents courants de façon concurrente ou convergente, de la période classique à nos jours. Croisant l'étude de la philosophie et des corpus juridico-religieux, les candidats veilleront ainsi à intégrer une approche diachronique à leur projet.

### **3. Islamologie et littérature**

La littérature d'*adab* a été déjà identifiée comme le creuset de la culture arabo-musulmane. Alors qu'elle mêle les registres sacré et profane et propose une réflexion englobante, qui porte aussi bien sur la spiritualité, l'éthique, l'esthétique, l'exercice du pouvoir, ou encore sur le bon comportement, la littérature d'*adab* a fait jusqu'à une date récente le plus souvent l'objet d'approches discriminant le religieux et le littéraire. Les candidats sont invités au contraire à croiser les corpus et les méthodes littéraires et islamologiques, afin d'explorer les liens entre littératures et religion et d'envisager sous un jour nouveau la littérature arabe ou d'autres langues de l'islam, en prose ou en poésie.

### **4. Les écrits hérésiologiques et polémiques**

Les corpus théologiques et juridiques proposent des réflexions complexes sur « l'orthodoxie », « l'hétérodoxie » et « l'hérésie », sur les articulations entre les courants constitutifs de l'islam dans sa diversité et sur ses relations avec les autres religions. Les candidats sont invités à croiser les différents corpus et, dans l'idéal, à les comparer avec les sources polémiques non musulmanes, chrétiennes, juives, manichéennes et zoroastriennes, sur l'islam.

### **5. L'élaboration des doctrines du *tawhīd*, au croisement de la philosophie, de la théologie et de la mystique**

La philosophie, la théologie, et la mystique de l'islam classique ont élaboré différemment – de façon concurrente et complémentaire – la doctrine centrale en islam de l'unité et de l'unicité de Dieu (le *tawhīd*). Sur ce terrain, un dialogue plus ou moins explicite et conscient s'est engagé avec différentes sources, notamment grecques, chrétiennes et juives. Les candidats sont invités à soumettre des projets portant sur un ou plusieurs auteurs, des approches diachroniques ou comparatistes (entre différentes orientations religieuses) sont tout-à-fait envisageables.

## **6. Islamologie et humanités numériques**

L'IFI encourage le développement des humanités numériques appliquées à l'islamologie, de façon à faciliter l'accès aux corpus islamiques anciens comme contemporains, et à en proposer des approches et des traitements nouveaux.

### **Critères d'éligibilité**

Porteur du projet : tout chercheur ou enseignant-chercheur statutaire et en activité appartenant à l'une des institutions membres du GIP Institut français d'islamologie peut être porteur de projet.

Participants : La participation de chercheurs et enseignants-chercheurs d'établissements non membres du GIP est encouragée et sera valorisée. La participation des doctorants et jeunes chercheurs non-statutaires aux projets est très souhaitée et constituera un atout supplémentaire, tout comme le caractère international du projet.

### **Les critères de sélection des projets sont les suivants :**

- Adéquation avec les thématiques de l'appel ;
- Association de chercheurs et d'enseignants-chercheurs d'institutions non membre du GIP ; implication de doctorants et de jeunes chercheurs non-statutaires ;
- Innovation et originalité (les projets déjà financés ne seront pas éligibles, pas plus que l'achèvement de projets en cours) ;
- Interdisciplinarité, transversalité et comparatisme ;
- Faisabilité et bonne adéquation entre les objectifs et la demande de moyens.

Les fonds attribués pourront être utilisés pour des dépenses d'équipement et de fonctionnement (documentation, numérisation, frais de déplacements, prestations de service sur facture...), mais ne pourront pas servir à des dépenses de personnel (rémunérations et vacations). Ils ne devront pas servir non plus au seul financement de colloques ou de publications.

### **Dossier de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, sous forme d'un unique fichier PDF, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail [administration@institut-islamologie.fr](mailto:administration@institut-islamologie.fr), avant le 16 juin 2022 23h59 (heure de Paris) au plus tard.

Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- le formulaire de candidature (à télécharger ici), rempli et signé ;
- L'exposé du projet de recherche en 10 000 signes espaces compris au maximum (5 pages, à l'exclusion de la bibliographie sélective), présentant les sections suivantes :
  - la question développée et l'état de la recherche sur le sujet ;
  - les objectifs et hypothèses de recherche ;
  - la méthodologie envisagée ;
  - les résultats attendus ;
  - un calendrier prévisionnel ;
- le CV du porteur du projet (2 pages maximales, incluant les 5 principales publications).

**L'ensemble des pièces demandées doit être soumis dans le même dossier sous format pdf.**

- Les dossiers reçus après la date limite du 16 juin 2022 ne seront pas examinés.
- Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.
- Les limites de signes sont impératives ; les dossiers ne les respectant pas ne seront pas examinés.

La direction de l'IFI apprécie la conformité des candidatures aux conditions exigées.

La sélection des candidatures ne sera faite que sur dossier par le conseil scientifique de l'IFI.  
Les candidats ne seront pas auditionnés.

Le porteur devra rendre compte précisément de son activité grâce à un rapport annuel et un rapport de fin de projet.

Demande d'informations : [augustin.jomier@institut-islamologie.fr](mailto:augustin.jomier@institut-islamologie.fr)



## Appel à projet Institut français d'islamologie

### Formulaire de candidature

Titre du projet :

Thématiques concernées :

Mots clés (5 maximum) :

Porteur du projet

Nom et prénom

Courriel

Statut

code labo

tél

Adresse

Code postal

ville

Autres collaborateurs du projet (nom, position, institution)

Visa du directeur de l'unité de recherche du porteur du projet (merci d'éditer cette page, la signer et l'adresser scannée en fichier attaché avec votre formulaire en format PDF)

Nom

Visa

Innovation majeure du projet (800 signes)

Résumé du projet (susceptible d'être mis en ligne si le projet est sélectionné, 1000 signes)

Budget prévisionnel

Descriptif des dépenses	Montant prévisionnel
Total	